

**DURÉE**

1/2 journée / 3 heures 30

**RYTHME**

Dates définies avec le client

**PARTICIPANTS**

6 personnes maximum

**TARIF**

500 € (50/14) • 800 € / 2 sessions jour

**Identification de l'action****Formation** : La prévention des risques routiers**Référence** : PROG-FPRREVAL - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06**Organisme** : 3SAFE Morgan DETOISIEN**NDA** : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État**SIRET** : 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR

n°1317 Ministère de l'Environnement

**Objectifs pédagogiques****Objectif général** : permettre aux participants d'évaluer l'exposition des salariés au risque routier et de structurer une démarche de prévention adaptée à l'entreprise. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Évaluer le risque routier encouru par les salariés à partir des données d'accidents et des situations de travail.
- Définir les conditions de lancement, de mise en œuvre et de réussite d'une démarche de prévention du risque routier.
- Identifier les principaux éléments d'un plan de prévention : organisation des déplacements, comportements, véhicules et circulation.
- Repérer les acteurs, ressources et outils utiles au suivi du plan d'action, au protocole de communication et au plan de mobilité.

**Public visé, prérequis et admission****Public visé** : dirigeants, encadrants, responsables HSE.**Prérequis** : aucun.**Durée, rythme et modalités de déroulement****Durée** : 1/2 journée / 3 heures 30**Rythme / période** : Dates définies avec le client.**Participants** : 6 personnes maximum**Format** : 100 % présentiel : 3 h 30.**Lieu / accès** : Présentiel en intra uniquement.

Location de salle possible (nous contacter).

**Délais d'accès** : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.**Contenu et progression pédagogique****Séquence 1 - Cadre réglementaire et évaluation du risque**

- Situer le cadre réglementaire et le lien avec le document unique.
- Évaluer le risque routier à partir des statistiques d'accidents et de l'analyse des situations de travail.

**Séquence 2 - Démarche et plan de prévention**

- Présenter les étapes de la démarche de prévention du risque routier.
- Identifier les conditions de mise en œuvre et de réussite de la démarche.
- Structurer les principaux éléments d'un plan de prévention.

**Séquence 3 - Domaines d'action et outils opérationnels**

- Agir sur l'organisation du travail, la gestion des déplacements et les comportements des conducteurs.
- Traiter les véhicules : choix, entretien, assurance, arrimage des charges et check-list.
- Mettre en œuvre un protocole de communication adapté.

**Séquence 4 - Circulation, acteurs et mobilité**

- Prendre en compte le parking, la circulation sur site et la communication.
- Identifier les acteurs et ressources disponibles.
- Gérer le risque trajet domicile/travail et élaborer le plan de mobilité.



## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

**Méthodes pédagogiques :** alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

**Moyens techniques :** salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

**Supports :** support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

## Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

**Suivi de l'exécution :** feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

**Évaluation des résultats :** positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique. Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

## Évaluation des acquis et sanction de l'action

**Évaluation des résultats :** positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue. Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

## Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

**Référent handicap :** [contact@3safe.fr](mailto:contact@3safe.fr)

**Modalités possibles :** adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

## Tarif, financement et modalités administratives

**Tarif :** 500 € (départements 50 et 14), autres départements : nous contacter. 800 € / 2 sessions jour.

**Modalités de règlement :** Selon CGV.

## Contacts, réclamations et amélioration continue

**Contact administratif et pédagogique :**

[morgan.detoisien@3safe.fr](mailto:morgan.detoisien@3safe.fr) - 07 80 59 68 92 - [contact@3safe.fr](mailto:contact@3safe.fr)

**Site :** <https://3safe.fr>

**Réclamations :** [contact@3safe.fr](mailto:contact@3safe.fr). Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

**Adresse :** 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

## Indicateurs et informations complémentaires

**Indicateurs de résultats :** taux satisfaction stagiaires 2025 : NC. Avis stagiaires 2025 « recommanderiez-vous cette formation » : NC. Résultats détaillés visibles sur [3safe.fr](https://3safe.fr).

**Documents associés :** règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

## Informations pratiques permanentes

**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

## Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

## Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention et IPRP, chargé de l'animation pédagogique, du suivi des acquis et de l'adaptation des méthodes aux besoins du groupe. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.